



**Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-deux et le neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Saint Théodorit au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 03 mars 2022

Date d'affichage : le 03 mars 2022

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 36

Votants : 36 + 9 = 45

Votants par procuration : 9

Absents excusés : 7

Absents : 5

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, ZUCCONI Jean-Pierre, CAHU Robert, ROUDIL Joël, FURESTIER David, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, CLAVEL Christian, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM. JAHANT Guy, CASTELLVI Jean-Marie, CASTANON Philipe, AQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, GRAS Guillaume, Mmes AUBERT Martine, BARBIER Mireille, M. DREVON Nicolas, Mme ROTTE Sandrine, MM. BARON Jérôme, Mmes BARON Réjane, DRACS Marie-Andrée, GIBERGUES Laetitia, MEUNIER Hélène, MM MOH Cyril, FERRAULT Claude, TARQUINI Joseph, MAZAUURIC Pierre, Mme AGNIEL Virginie, M. GAILLARD Olivier, Mmes MASOT Alexandra, LAURENT Stéphanie.

Procurations : M. CATHALA Serge à Mme AUBERT Martine  
M. BERTO Stéphan à Mme BARON Réjane  
M. HERNANDEZ Frédéric à Mme ROTTE Sandrine  
Mme ROUX Florence à Mme DRACS Marie-Andrée  
Mme MARTIN Catherine à Mme ROTTE Sandrine  
M.VIALA Christian à M. CAUVIN Bernard  
M.FIORENZANO Johan à M. DREVON Nicolas  
M.SEMENOFF Serge à M. FOUGAIROLLE Michel  
M.OLIVIERI Bruno à M. TARQUINI Joseph

Absents excusés : Mme MOURET Aube, M. BRESSET Cyrille, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, SALA Michel, SOULIER Cyril, MOLINES Louis

Absents : M. GAUBIAC Laurent, CUENOT Jean-Louis, TORTOSA Bruno, Mme TARNOWSKI Gabrielle, M. MONEL Joseph.

Secrétaire de séance : Mme LAURENT Stéphanie

Début de séance : 18h08

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-200034411-20220317-CCPC\_005\_09



**Délibération n°005/2022 : Approbation du Conseil Communautaire du 26 janvier 2022**

Fabien CRUVEILLER rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 26 janvier 2022 a été envoyé aux conseillers communautaires titulaires, suppléants et aux mairies.

Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,

**ADOpte à l'unanimité**

le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.

Le Président,

Fabien CRUVEILLER.



Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2022

Application agréée E-legalite.com